

## Le Gouvernement wallon prépare-t-il un plan de sortie... du renouvelable ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 8 DÉCEMBRE 2021

**En dépit d'engagements climatiques inédits et de déclarations prometteuses lors de la récente COP26, la politique énergétique du Gouvernement wallon semble au point mort, tournant le dos au potentiel que constitue le secteur des énergies renouvelables. Entre menaces de moratoire sur l'octroi de permis d'installation de projets renouvelables et vide juridique sans précédent en matière de soutien à la production d'électricité verte, le Gouvernement creuse le fossé entre les objectifs climatiques et énergétiques fixés et leurs concrétisations. Le secteur en appelle au sens des responsabilités de l'ensemble des ministres des trois partis de cette majorité et les invite, dès la réunion du Gouvernement de ce jeudi, à saisir l'opportunité de recourir aux énergies renouvelables locales afin de juguler la hausse effrénée des prix de l'énergie dans le contexte de la sortie du nucléaire, de reprise économique et d'ambition toujours plus grande de l'Europe de devenir un continent neutre en carbone d'ici 2050.**

En septembre 2019, l'accord du nouveau Gouvernement PS-MR-Ecolo fut perçu comme particulièrement prometteur : objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables revus à la hausse, volonté affichée de tendre rapidement vers un système énergétique décentralisé et décarboné, annonce d'une nouvelle dynamique de déploiement photovoltaïque et de développement des parcs éoliens, etc. Le Gouvernement wallon s'engage alors même à enfin exploiter diverses sources de chaleur renouvelable, ainsi que des réseaux de chauffage urbain, tout en sortant progressivement des combustibles fossiles.

Or, nous voilà fin 2021, avec un bilan à mi-mandat déplorable : outre une installation annuelle en énergies renouvelables en décrochage par rapport aux objectifs fixés, très peu de mesures ont été adoptées afin de faciliter le déploiement des énergies renouvelables au moindre coût sociétal. La Wallonie semblerait même tourner le dos aux installations éoliennes et photovoltaïques de grande taille tout en étouffant l'essor des communautés d'énergie renouvelable et l'autoconsommation collective. Au même moment, certaines lenteurs coupables dans les prises de décision et un manque de cohérence dans la politique d'octroi de permis pourraient conduire à un moratoire sur la délivrance de permis éoliens et photovoltaïques, tout en laissant s'installer un vide juridique sans précédent sur le soutien à l'électricité verte.

Par ailleurs, bien que le secteur salue l'intégration du processus participatif afin de définir les meilleures mesures pour atteindre les objectifs climatiques de la région wallonne, les projets renouvelables (qui se développent sur plusieurs années) ont besoin d'un cadre réglementaire et de mesures concrètes dès aujourd'hui. Pour y parvenir, il est nécessaire d'allouer d'urgence les moyens indispensables au développement des sources renouvelables et de permettre l'optimisation de leurs coûts de production. Le secteur attend donc que le Gouvernement wallon, dès sa réunion de ce jeudi, lève le vide juridique entourant le soutien à l'électricité verte tout en se dotant de moyens correspondant aux objectifs fixés. Et qu'il prenne rapidement des mesures pour libérer les contraintes excessives à l'égard des éoliennes, renforcer la sécurité juridique des permis, faciliter l'installation des meilleures technologies renouvelables disponibles et simplifier le déploiement d'installations photovoltaïques hors toitures.

Les acteurs du renouvelable sont prêts à relever les défis liés aux enjeux climatiques et de sécurité d'approvisionnement du pays. Cependant, la pérennité de leurs activités dépend de la volonté du Gouvernement wallon à respecter ses propres engagements, poussés par le cri des dizaines de milliers de citoyens qui ont fait entendre leur voix pour le climat, sous peine de devoir rendre compte de son inaction face aux générations futures.

---

CONTACT PRESSE : Fawaz Al Bitar : Directeur Général : 0496/12.22.31 – [falbitar@edora.be](mailto:falbitar@edora.be)  
Geraldine Nethercott : Chargée de communication : 02/511.88.08 – [gnethercott@edora.be](mailto:gnethercott@edora.be)

**A PROPOS D'EDORA :** EDORA est la fédération des acteurs et entreprises actifs dans les énergies renouvelables et les produits et services facilitant la transition énergétique. EDORA vise à atteindre un système énergétique 100% renouvelable. Dans le but de répondre aux enjeux climatiques et dans une approche de développement durable, EDORA plaide pour un développement des énergies renouvelables accéléré, équilibré, intégré et de qualité. En savoir plus : [www.edora.org](http://www.edora.org)